



Communiqué de presse du 6 janvier 2016 :

Médipôle Partenaires et la direction de la clinique continue leurs manœuvres dilatoires et leur campagne de désinformation.

Il n'y aura sortie de conflit qu'après réunion sous l'autorité de l'Etat et accord des salariés en lutte !

Le maire de Tarbes choisit son camp.

Salarié(e)s de la Polyclinique.



La réunion en préfecture de région mardi 3 janvier 2017 s'était soldée par un échec à l'initiative de Philippe Gravier, PDG du groupe Médipôle Partenaires qui, en dépit de revendications salariales revues à la baisse (abandon du principe de revalorisation, même minimale, du point d'indice), avait refusé l'attribution d'une prime pérenne de 800 € brut en 2017, une proposition jugée "raisonnable" par les pouvoirs publics (Préfet de Région, Directeur Régional de la DIRECCTE, ARS).

Dans ces conditions, les salariés avaient décidé de reconduire la grève et de multiplier les actions, ce fut la réponse au mépris d'un groupe qui n'a d'autre objectif que d'humilier ses propres salariés.

Mercredi ce fut l'investissement de la gare Matabiau, moyen utilisé pour obtenir un dialogue direct avec le cabinet du Premier Ministre. Ce fut chose faite à 19 h 15 à la Préfecture de région, avec un objectif clair et rappelé au cabinet de M. Cazeneuve : les seules ayant accepté à ce jour des concessions étant les salarié(e)s, il faut que le groupe soit contraint par les pouvoirs publics de revenir à la table des négociations pour établir un protocole de fin de conflit sur les bases des dernières propositions effectuée en Préfecture de Région.

A savoir :

- Application de la RAG à 8,33 à compter du 1er janvier 2016 (effet rétroactif),
- prime de 500 € brut en 2016 et instauration à compter de 2017 d'une prime annuelle pérenne de 800 € brut.

Jeudi 5 janvier, les salariés en grève ont tenté de rencontrer le DRH du Groupe (Jean René Legendre) au siège opérationnel du groupe à Bordeaux qui était " en état de siège" bouclé par les forces de police nationale.

Face à cette volonté clairement affichée de ne pas discuter, les salariés ont ensuite occupé jusqu'à ce matin la clinique de Saint Martin de Pessac (33) appartenant au groupe Médipôle Partenaires.

Le DRH du groupe a alors daigné se déplacer en fin d'après-midi le 5 janvier et il lui a été rappelé que les salariés demandaient la tenue d'une réunion sous l'autorité de l'Etat pour établir un protocole de fin de conflit en bonne et due forme.

C'est là qu'interviennent les énièmes manœuvres dilatoires de la direction de la polyclinique qui, sans attendre cette réunion, a diffusé dans la presse un communiqué en appelant à la reprise du travail après acceptation des recommandations du médiateur qu'elle avait rejeté le 26 décembre. Elle double cette opération de communication de démarches auprès des élus politiques locaux afin de discréditer les salariés grève et les accuser de toutes les difficultés sanitaires du département.

En réponse à ces démarches pitoyables, les salariés en grève et en responsabilité répondent une chose : ils et elles sont prêt(e)s immédiatement à une réunion en préfecture de région qui permette d'établir un protocole de fin de conflit en bonne et due forme !

Enfin s'agissant de l'expression récente du Maire de Tarbes où il se livre à une énième diatribe antisyndicale, en appelant à un référendum interne, sans citer une seule fois le groupe Médipôle partenaires, celui-là même qui n'a d'autre objectif que d'imposer une vision totalement marchande de la santé, qui n'a pas hésité à conduire ses salariés au burn-out, imposant des réorganisations de travail incessantes et en sous-payant ses salariés dont 30 % sont rémunérés au niveau du SMIC, y compris après plusieurs années d'ancienneté, nous dirons simplement qu'il a choisi son camp.

Ce n'est ni celui des salariés en lutte, ni celui des patients, et d'une vision de la santé publique qui fasse primer l'accès aux soins quels que soient les moyens de chacun.